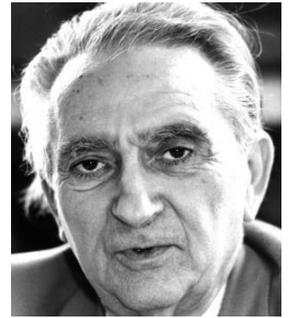


## Le Mercredi des Illustres – N°13 Roger MERLE

« La littérature comme le droit est le reflet de la vie, et les sujets de romans sont souvent les mêmes que les sujets de procès »<sup>1</sup>.



**Biographie**<sup>2</sup> : Roger MERLE naît le 2 février 1922 à Carcassonne. Il effectuera ses études secondaires au Collège des Jésuites du Caousou à Toulouse puis ses études supérieures à la Faculté de droit et à la Faculté des lettres de Toulouse. En 1943, il devient Lauréat du Concours général des Facultés de droit et y obtient le 1er prix de droit civil. Il est admis au Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat le 25 juin 1943. En 1948, il devient docteur en droit en soutenant sa thèse, *Essai de contribution à la théorie générale de l'acte déclaratif*, dont la préface est rédigée par Pierre HEBRAUD. Il est reçu au concours de l'agrégation en 1949. A partir de 1951, Roger MERLE enseigne la procédure civile, le droit international privé, avant d'être chargé de l'enseignement de droit criminel qu'il conservera jusqu'à sa retraite en 1990.

Très attaché à la ville de Toulouse, Roger MERLE y a été très actif. Il fut Directeur de l'Institut de criminologie et de sciences pénales de Toulouse de 1970 à 1973. En 1973, il fonde le Centre de formation professionnelle des barreaux de Toulouse et Agen dont il sera Président jusqu'en 1977. En 1977, il crée l'Association française de droit pénal qu'il préside jusqu'en 1985. Roger MERLE sera Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Toulouse en 1979 et 1980. Au mois d'octobre 1983, il reçoit les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il meurt en 2008.

**Spécialités** : Droit pénal, Criminologie, Procédure pénale

**Thèse**<sup>3</sup> : *Essai de contribution à la théorie générale de l'acte déclaratif*, 1948

### Ouvrages et articles majeurs :

- *Traité de droit criminel*, en collaboration avec André Vitu, Editions Cujas, 6ème édition : 1988.
- *Droit pénal général complémentaire*, Presses universitaires de France, Collection Thémis, 1957.
- *Les grandes affaires criminelles de Toulouse*, Editions Privat, 1978.
- *La pénitence et la peine*, Editions Cerf-Cujas, Paris 1985.

**Divers** : Roger MERLE, universitaire et praticien du droit, est également un homme de lettres, il porte une attention toute particulière à son style et à son langage dans ses écrits. Sa passion des mots, Roger MERLE l'exerçait également par son activité de chroniqueur, notamment à La Dépêche du Midi et à la Gazette des tribunaux. En outre, trois de ses ouvrages ont été couronnés par l'Académie française, dont « *La pénitence et la peine* »<sup>4</sup> dans lequel il affirme que théologie, droit canonique, philosophie et droit pénal ont participé à l'évolution de notre idéologie pénitentielle. Le nom de Roger MERLE est évidemment lié au droit criminel, matière sur laquelle il a beaucoup écrit : l'inculpation, le secret des procédures, la surpénalisation qui selon lui venait compenser la dépénalisation demeurée théorique.

À l'origine de nombreux ouvrages et articles célèbres et reconnus, Roger MERLE a marqué la doctrine, mais pas seulement. En effet, épaulé par le Doyen MARTY, Roger MERLE a longtemps défendu la profession d'avocat à une époque où « il n'était pas de bon ton d'être à la fois universitaire et praticien du droit »<sup>5</sup>. Il a plaidé dans des affaires très médiatisées notamment dans celle dite des « Médecins de Poitiers ».

Il a également participé aux travaux du Conseil de législation pénale suite à la demande de Jean FOYER, ancien Garde des Sceaux.

<sup>1</sup> Roger MERLE dans *La plume et la parole, Mélanges offerts à Roger Merle*, Editions Cujas, 1993.

<sup>2</sup> *La plume et la parole, Mélanges offerts à Roger Merle*, Editions Cujas, 1993.

<sup>3</sup> BU Arsenal, Rez-de-chaussée Salle 5, KJVI 64/R4/1238.

<sup>4</sup> *La pénitence et la peine*, Editions Cerf-Cujas, Paris, 1985, BU Arsenal, Communiqué sur demande, DRTI 199.

<sup>5</sup> Discours de M. le Bâtonnier Farne à l'occasion de la remise des « Mélanges » du Professeur Merle le 24 juin 1993.